

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-589821

163902



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
2349

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BOUCHAMA ABDELILAH

20.6.1951
halil tuelle

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

2198,10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hame HJIAJ
Cardiologie Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 06 61 71 00 44

Date de consultation :

05/06/23

Nom et prénom du malade :

BOUCHAMA Abdelilah

Age:

Lien de parenté :

HJA
Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASAB

Signature de l'adhérent(e) :



R ACCUEIL 16 JUIN 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/23	05	300	300	INP : 04441810063 Dr. Ilhame HJIAJ Cardiologie Adulte et Pédiatrique 701 Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars Rés. Carré d'Or - Casablanca GSM: 0651710044

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE M. AMAR	05/10/23	1798,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

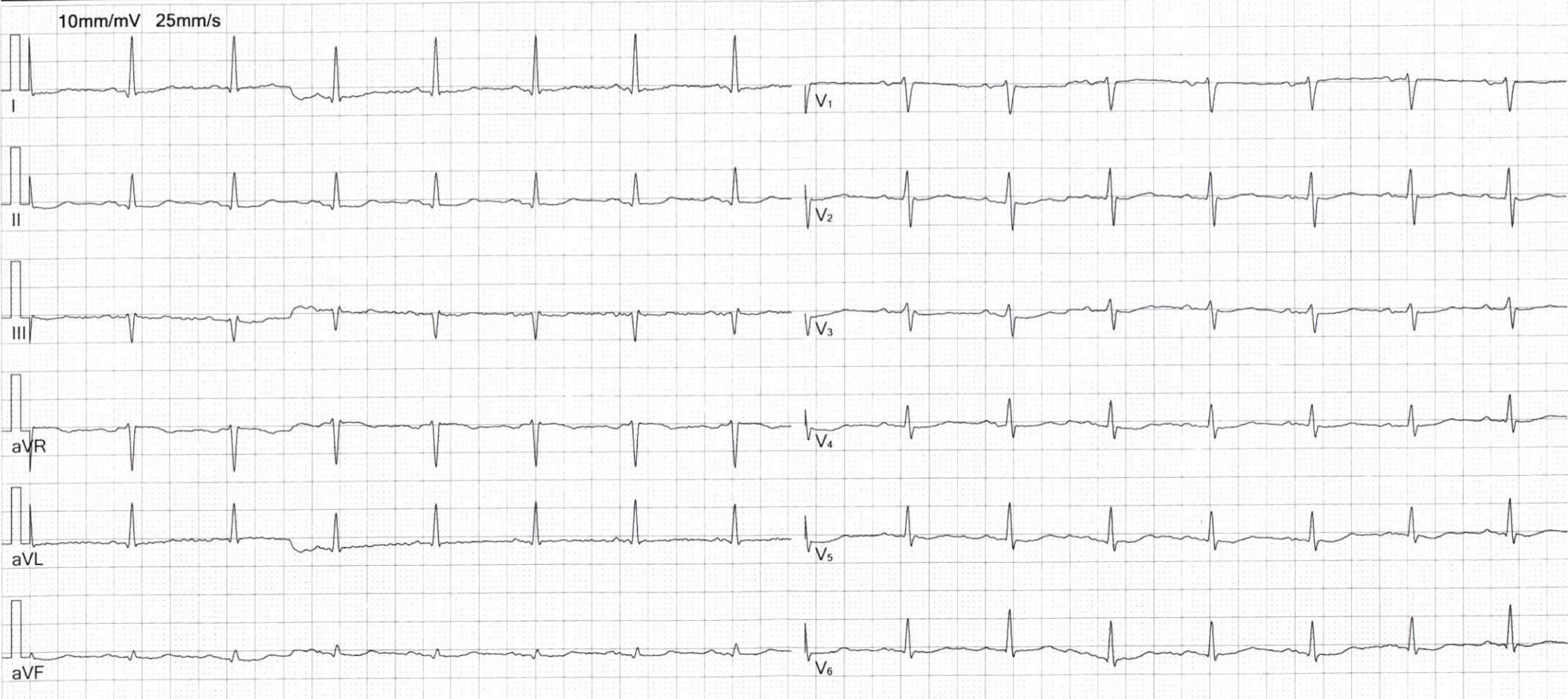
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. The upper arch is				



Fréquence :	1000 Hz	Interval.PR :	166 ms
Durée ECG :	28 s	Interval.QT :	350 ms
FC :	82 bpm	Interval.QTc :	409 ms
Durée P :	109 ms	Axe P :	38.4°
Durée QRS :	80 ms	Axe QRS :	5.6°
Durée T :	138 ms	Axe T :	14.9°

Suggestion :
Total Batts 39, Batts Normaux 39,*** Anomalie ST onde T diffuses.

Dr. Ilhame HJIAJ
Cardiologue Adulte et Pédiatrique
29, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM:0661710044

TA: 12/7.

Signature Médecin:

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

Cardiologie Adulte

et Pédiatrique

Diplômée de la faculté

de Médecine de Liège

Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de

Montpellier et Paris - France



الدكتورة الهام حجيج بنعمر

اختصاصية في أمراض القلب

للكلبار والأطفال

خريج كلية الطب

بلجيك - بلجيكا

طبيبة سابقة بمستشفيات

مونبولي وباريس - فرنسا

Casablanca, le :

05/06/2023

Nom : BOUHANA Abdelilah

Note d'honoraires

Le Dr HJIAJ Ilhame vous remercie de votre confiance
et vous adresse la note d'honoraire de :

Correspondant à :

❖ Consultation : 300 DH

❖ ECG : 100 DH

○ Echo-doppler cardiaque :

○ Echo-doppler des TSA :

○ Holter TA :

○ Holter ECG :

○ Epreuve d'effort :

○ Echocardiographie de stress :

○ Echographie trans-oesophagienn

○ Autres :

Dr. Ilhame HJIAJ
Cardiologie Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 06.61.71.00.44

79, rue de Rome Angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca

Tél.: 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06 .61.71.00.44

IF : 401071103 - TP : 34450220 - CNSS : 8185523 - INP : 091163063

ICE : 001872067000018

Dr. Ihame HJIAJ Ep. BENOMAR

الدكتورة إلهام أحجيج بنعمر

Cardiologie Adulte et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège

Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de Montpellier et Paris - France



إختصاصية في أمراض القلب

للكبار والأطفال

خريجة كلية الطب

بلحى - بلحى

طبية سابقة بمستشفيات مونبولي وباريس - فرنسا

Casablanca, le :

05/08/23

Nom : Bouchra Abdellah

1

10 | Approved 180/5: dep | j'

581

25 Berlese net S. 1911

3) *Coriaria sibirica*, dep't

390,000⁴ 4⁰

1941 Collier's 50c 1cp x 2 1/2

180,00

Sulfur (SV)

179810 Dr. Ilhame HJIAJ
Cardiologie Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 0661710044



79, rue de Rome angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca

Tél : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44



Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
7862160239
PPV: 58,10 DH



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH



Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimés.
PPV : 390 DH